



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 1235

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur le fait que de nombreuses associations d'environnement souhaitent la création de plans régionaux d'environnement élaborés par l'Etat en liaison avec les élus et les associations qui fixeraient des objectifs de protection sur dix ans.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, est attaché au développement d'une politique de gestion et de protection de l'environnement qui s'inscrive dans le long terme. Pour veiller localement au respect de cette préoccupation, les associations jouent un rôle primordial. Il entend favoriser toutes les possibilités d'accords pluriannuels entre plusieurs partenaires : Etat, collectivités locales, établissements publics et associations. Parmi les projets d'associations aidés par le secrétariat d'Etat, on peut signaler le programme de la FFSPN : « 1 000 communes pour l'environnement en Europe », qui a obtenu le label et le prix de l'année européenne de l'environnement. Toutefois les démarches pluriannuelles ayant des implications financières ne peuvent être prévues que pour une durée de cinq ans dans le cadre des contrats de plan qui comprendront par exemple un soutien de l'Etat aux parcs naturels régionaux ou à des programmes de formation à l'environnement. Le secrétaire d'Etat est convaincu de la nécessité de démarches prospectives. Ainsi, la politique de l'environnement est l'un des sujets étudiés actuellement par la commission du plan « Vie quotidienne et cadre de vie » ainsi que par le groupe de travail « Environnement Europe 92 » et par le groupe d'évaluation et de mobilisation « Eau et environnement », qui viennent d'être mis en place par le ministre des affaires européennes et par le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, dans la perspective d'un marché sans frontières internes après 1992. Très attaché à ce que les associations d'environnement jouent un rôle important dans cette politique, il soutiendra en priorité leurs actions à chaque fois qu'elles s'inscriront dans cette perspective et cette continuité.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1235

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2264